

Bulletin municipal N°54
VIVRE À LOUGRES | 2021

Chères Lougroises, chers Lougrois,

En ce début d'année 2021, je voudrais tout d'abord en mon nom et au nom du Conseil Municipal, vous souhaiter une bonne année, une très bonne santé, beaucoup de bonheur et de la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Je pense à ceux qui sont malades et à qui je souhaite un prompt rétablissement ainsi qu'à ceux qui sont dans la tristesse par la perte d'un être cher.

Cette pandémie, que nous traversons bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. Je tiens ici à remercier chacun d'entre vous pour le respect des mesures difficiles mais nécessaires qui a permis de protéger nos concitoyens.

Néanmoins, l'ensemble du Conseil et les services municipaux ont continué de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public.

Malheureusement, cette crise sanitaire nous a obligés à nous adapter constamment et beaucoup de manifestations ont dû être reportées, voire annulées.

Je souhaite courage à nos associations privées d'activité. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations quand reviendront des jours meilleurs. L'équipe municipale sera à vos côtés.

En juillet 2020, un nouveau Conseil Municipal a été installé et vous avez bien voulu me renouveler votre confiance et me porter à la tête de notre commune avec une équipe renouvelée alliant l'expérience d'anciens élus et de nouveaux talents venus enrichir les débats au sein du Conseil Municipal.

Au chapitre des réalisations, la fin du mandat précédent a vu la réception des travaux liés à la rénovation de notre salle des fêtes. Il est dommage que cette pandémie ne nous ait pas permis d'inaugurer cet équipement et ainsi de le présenter à tous les lougrois mais je pense que tous pourront être fiers de cette réalisation.

Vous savez que ce projet me tenait très à cœur et ceci depuis mon premier mandat et à force de repousser les échéances ces travaux devenaient de plus en plus nécessaires au regard de la mise aux normes d'accessibilité et de sécurité.

Pour parachever cette réalisation, il nous reste à construire un parking sur l'ancien terrain de boules qui permettra de supprimer le stationnement anarchique que nous observons lors des manifestations. Les travaux commenceront en début d'année.

Le projet majeur de ce début de mandat sera la rénovation énergétique et la réhabilitation des sanitaires de notre école. L'installation d'une chaufferie bois et des travaux d'isolation du bâtiment permettront une diminution drastique de nos factures d'énergie. Nous espérons que le dossier sera finalisé au printemps pour des travaux pendant les vacances scolaires de 2022.

Récemment, le SMIX (syndicat mixte haut débit du Doubs) est venu présenter le plan de déploiement de la fibre sur notre commune. Nous devrions être raccordés en fibre jusqu'à la maison au premier trimestre 2022.

Au niveau intercommunal, deux enquêtes publiques vont être engagées prochainement par la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard pour recueillir les observations des habitants sur deux grands dossiers majeurs pour notre territoire.

Tout d'abord, le SCOT Schéma de Cohérence Territoriale de notre agglomération, projet stratégique d'aménagement et de développement de notre bassin de vie à l'horizon 2040. C'est un document de planification qui concernera les 72 communes et qui a pour vocation d'harmoniser et coordonner les projets des collectivités à l'échelle de PMA dans de nombreux domaines tels que l'agriculture, la démographie, l'habitat, l'économie, le commerce, l'énergie, les mobilités, le tourisme ou encore l'environnement. Ce document s'imposera à notre Plan Local d'Urbanisme que nous devons réviser pour le mettre en compatibilité avec ce SCOT.

Enfin, le PLH plan Local de l'Habitat est l'outil de définition de l'habitat sur le territoire intercommunal. Elaboré pour une durée de 6 ans, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, il définit les objectifs et les moyens d'actions pour répondre aux besoins des ménages. Il porte à la fois sur le parc public et privé, sur la gestion du parc existant et des constructions nouvelles.

Chers administrés, je vous renouvelle encore une fois mes meilleurs vœux, que l'année 2021 vous apporte le bonheur et la santé pour vous et tous vos proches.

Le Maire, Patrick FROEHLI



SOMMAIRE

Edito	2
Finances	4
Bois et forêt	5
Travaux Garderie	6
Cadre de vie	7
Vie scolaire	8
Associations	10
Bibliothèque	19
Etat civil Infos utiles	20
Tarifs services municipaux	21
La salle des fêtes	22

FINANCES

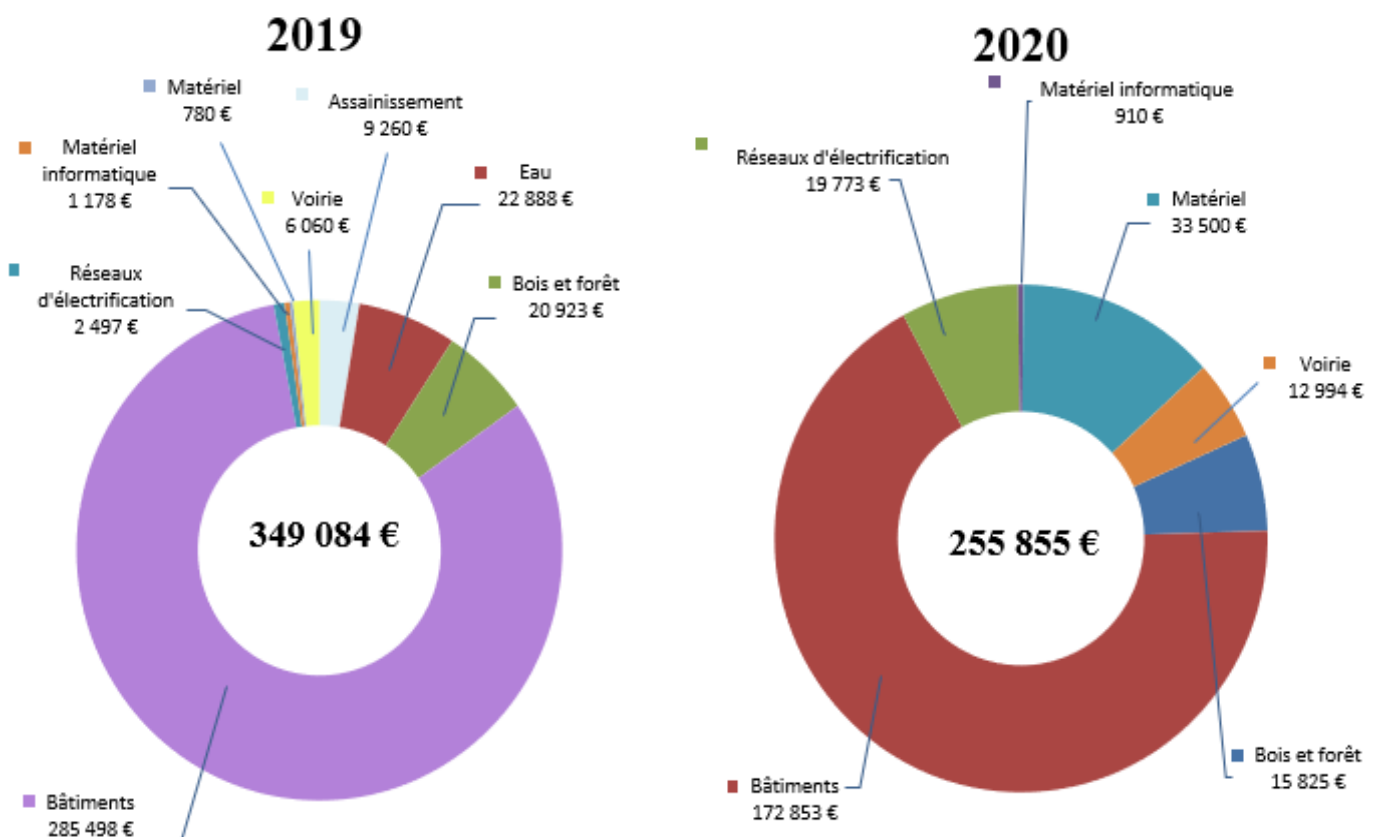
L'année 2020 vient de s'achever et nous pouvons d'ores et déjà en établir un bilan financier provisoire.

Les comptes arrêtés au 31/12/2020 font apparaître, au cumul des budgets général et forêt, un excédent de clôture de 6 967.95 €.

En intégrant les reports de l'année 2019, le résultat global de clôture tous budgets s'élève à 255 309.24€.

Les résultats seront validés par le compte administratif.

BUDGETS	SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT 2020
GÉNÉRAL	Fonctionnement	409 986,84 €	511 601,23 €	101 614,39 €
	Investissement	332 394,94 €	267 839,50 €	-64 555,44 €
FÔRET	Fonctionnement	53 986,22 €	16 872,56 €	-37 113,66 €
	Investissement	15 825,57 €	22 848,23 €	7 022,66 €
EAU	Fonctionnement Investissement	Compétence transférée à PMA au 1er janvier 2020		
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement Investissement	Compétence transférée à PMA au 1er janvier 2020		



Nous restons à votre disposition si vous souhaitez des explications complémentaires de la part de M. le maire Patrick Froehly ou de l'adjoint en charge des finances Karine Guillier, en prenant rendez-vous au secrétariat de mairie au 03 81 96 28 08.

BOIS ET FORÊT

Les quais de chargement dans les combes de Ste Marie sont terminés. Les barrières sont mises en place : nous attendons les cadenas standard pour fermer les accès aux voitures qui empruntent le chemin pour doubler les véhicules.

Quai n°1



Quai N°2



Des plantations ont été réalisées le long de la route de Sainte Marie et des quais de chargement.

Un contrat est signé avec l'ONF pour le nettoyage des bois qui sont malades. Nous avons fait un lot groupé afin de réduire les frais pour la commune.

Les résultats des ventes s'établissent comme suit :

- ventes des grumes et de divers produits forestiers pour un montant de 9550 €

INFORMATIONS

Deux sources d'informations sont désormais à votre disposition.

Depuis quelques mois déjà, la Mairie de Lougres s'est affiliée à l'application PanneauPocket pour vous informer en temps réel.

N'attendez plus pour la télécharger sur votre mobile...



Au cours du mois de janvier 2021, un nouveau site internet a été créé afin de vous informer en temps réel, de vous présenter votre Commune, vous diffuser les comptes rendus des conseils municipaux, vous tenir au courant des travaux en cours, les projets de votre Conseil Municipal, vous communiquer toutes informations utiles...

Le site sera alimenté au fil du temps, comme par exemple les démarches administratives.

Rendez-vous sur Lougres.fr



TRAVAUX

L'année 2020 aura été particulière avec le virus de la Covid19, qui nous aura, comme beaucoup d'autres communes, perturbée pour les travaux sur la commune.

Ces deux dernières années auront été principalement marquées par les travaux de la salle des fêtes.

Un dossier photos vous attend à la fin du bulletin...

Pour finaliser ce projet, nous allons aménager un parking végétalisé sur l'arrière de la salle des fêtes .



Citons quelques autres réalisations , comme

- la rénovation de certaines rues dont :

- la réfection des trottoirs rue de la bonne fontaine par l'entreprise Dodivers pour un coût total des travaux de 10996,38 €,



- la finalisation des réseaux secs de la rue des Oiches,
- les travaux de rénovation des tampons sur la route de Montbéliard par l'entreprise Eurl Monnet Morgan pour un montant de 1761,70 €.

- la reprise de l'étanchéité sur le soubassement des murs de la salle de la ferme, soit environ 54m², pour un total de 3422.40 €,

- la réfection d'une partie du mur du cimetière pour un montant de 2016.00 €.

GARDERIE MUNICIPALE



Nous avons une trentaine d'enfants inscrits sur 77 élèves que compte notre école.

Le matin, Maryse Candido accueille petits et grands quelquefois, bien ensommeillés, de 7h20 à 8h20.

Pendant la pause méridienne : 3 encadrants, Maryse Candido, Nathalie Vallet et Stéphane Queloz s'occupent de la distribution des repas aux enfants.

Le soir, Nathalie Vallet et Stéphane Queloz terminent la journée avec un goûter bien mérité et des jeux pour la détente de 16 h 15 à 17 h 45.



CADRE DE VIE

Nouveaux arrivants à Lougres en 2020



- Chouhib Gaëlle 6 rue de Montbéliard
- Jourdet Alexandra et Racine Clément 2 rue de la Combale
- Mikes Gwendoline et Frelin Benjamin 8 rue de Montbéliard
- Goujat Isabelle 3 rue de Paradis
- Mion Angélique et Sébastien 3 rue de la Rochette
- Monniot Alice et Gehin Lucas 2 rue de Montbéliard
- Lamarre Pauline et Schreiner Yann 11 rue de Sainte Marie
- Leng Nguon 25 rue de Montbéliard
- Chopard Julie et Felecite Jean Marc 5 rue de la Rochette
- Jeambrun David 21 rue de Beausoleil
- Languereau Aude et Guéraud 10 rue de Montbéliard
- Blondain Pierrick 8 rue de Montbéliard
- Boiteux Lola et Rabah Antony 18 bis rue de Beausoleil
- Parrat Claudine et Sahtali Dominique 4 rue de Verdez
- Rossinelli Charlène et Hennequin Nicolas 9 rue de la Bonne Fontaine
- Tognacci Pauline et Freddy 9 rue de Montenois

Repas des aînés

Cette année étant particulière et n'ayant pas pu réunir les aînés du village comme les années précédentes à la salle des fêtes pour un moment convivial, nous avons à coeur de marquer les fêtes de fin d'année différemment.

Nous avons invité nos aînés à retirer un panier repas préparé par les commerces locaux, les restaurants «Chez Karine» et «Le Vieux Terroir», ainsi que le boulanger de Colombier-Fontaine Mr Damien Vauthier.

Le repas était accompagné d'une bouteille de vin, de chocolats et d'une carte de voeux offerte par l'Association «Ateliers Créa-passion Lougres».



La distribution a eu lieu le samedi 12 décembre 2020 matin.





L'année 2019 à l'Ecole Primaire Beausoleil

Les effectifs pour l'année scolaire 2019-2020

68 élèves étaient inscrits de la maternelle au CM2, répartis ainsi :

- 21 dans la classe maternelle de Mme Véronèse et Mme Gonzalez (13 petits, 8 moyens)
- 22 dans la classe de Mme Nappey (10 GS, 7 CP, 5 CE2)
- 25 dans la classe de Mme Goulet (11 CE1, 9 CM1, 5 CM2).

L'équipe enseignante est complétée par Maryse et Nathalie aux postes d'Atsem.



LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2020

BIBLIOTHEQUE

Jusqu'en mars, et chaque mois, Mme Evelyne Gainet a accueilli les 3 classes à la bibliothèque du village pour un moment de lecture sur des thèmes choisis avec l'équipe enseignante. Les élèves ont emprunté aussi chacun un livre qu'ils emportaient à la maison pour un mois.



L'école à l'heure du confinement

- MARS AVRIL MAI 2020

Durant ces 3 mois, les élèves sont restés à la maison ; ce sont les parents qui ont assuré l'enseignement aux enfants avec les indications, les exercices donnés par chaque enseignante via le blog de l'école et quelques classes virtuelles.

Les échanges quotidiens grâce au numérique et l'investissement des parents ont permis à chaque élève de poursuivre les apprentissages au mieux.



L'école est cependant restée ouverte pour accueillir de 2 à 4 enfants dont les parents sont des personnels prioritaires employés dans les hôpitaux, la Police ou la Gendarmerie.

L'équipe enseignante s'est mobilisée à tour de rôle pour assurer la garde de ces élèves.

Tous les projets ont été annulés :

- les séances natation pour les élèves de la grande section au CM2,
- les séances de musique avec un intervenant en maternelle
- les voyages scolaires de fin d'année.

- JUIN 2020

Quelques élèves de l'élémentaire ont repris le chemin de l'école à partir du 2 juin sur la base du volontariat des familles. Ce sont donc 2 petits groupes d'une dizaine d'élèves qui ont été accueillis, selon le strict protocole imposé :

- distanciation physique dans la cour et dans la classe,
- pas de prêt de matériel,
- lavage fréquent des mains,
- désinfection des locaux.

Ils étaient contents de se retrouver, de retrouver leur classe et les enseignantes !



Pour les élèves de maternelle (pour qui la classe était restée fermée) et pour les élèves de l'élémentaire restés à la maison, les apprentissages se poursuivaient comme durant la période de confinement via le blog.

Puis, à partir du 22 juin, date à laquelle la présence des élèves à l'école était de nouveau obligatoire, les élèves des trois classes sont revenus en classe jusqu'aux grandes vacances.



RENTREE 2020

Pour cette nouvelle année scolaire 2020-2021, ce sont 77 élèves qui fréquentent l'école du village :

- 26 dans la classe maternelle de Mme Véronèse et Mme Bisel (7 petits, 15 moyens, 4 grands), avec Maryse
- 22 dans la classe de Mme Houzé (4 GS, 11 CP, 7 CE1), avec Nathalie
- 26 dans la classe de Mme Goulet (12 CE1, 4 CM1, 10 CM2).



La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions le 1er septembre pour les élèves et l'équipe enseignante. Parents et élèves sont respectueux du nouveau protocole sanitaire imposé.

Chacun espère vivre une année scolaire « normale », sereine et studieuse.

Au moment où est rédigé cet article, un professeur d'histoire géographique a été tué lors d'une attaque terroriste, le pays est à nouveau confiné pour lutter contre le coronavirus, un nouveau protocole est à mettre en place pour la rentrée des élèves le 2 novembre...

Mais gardons l'espoir de jours meilleurs, avec tous nos proches en bonne santé et une vie sans violence.

ASSOCIATIONS

Club de Gymnastique de Lougres

Le Club de Gymnastique de LOUGRES a repris ses cours depuis le 17 septembre 2020.

Chaque jeudi de 18 heures 45 à 19 heures 45 à la salle des fêtes pour l'activité Gymnastique, et chaque mercredi de 9 heures à 10 heures sur les sentiers de nos forêts pour la marche nordique. Sauf vacances scolaires.

Ces deux activités sont animées par un éducateur sportif diplômé.

Vous pouvez vous renseigner sur nos activités au 06 71 02 31 31 si vous souhaitez pratiquer une activité sportive dans une ambiance sympathique et conviviale. Vous serez les bienvenus.

Présidente : Edith Vadoz | Secrétaire : Evelyne Gainet | Trésorière : Jocelyne Galliot



Association Ateliers Créa-passion Lougres



Pour sa troisième saison, l'association a repris son activité SCRAPBOOKING le mercredi 9 septembre 2020. Les ateliers scrap ont lieu 3 fois par mois à la salle de la ferme : un mercredi de 14h00 à 18h00, un samedi de 9h30 à 12h30 et un lundi de 19h30 à 22h00.

Ils sont ouverts aux adultes et aux enfants à partir de 6 ans, à l'adhésion ou en ponctuel. A ce jour, nous comptons 10 adhérentes : 8 adultes et 2 enfants (quelques adhérentes de la saison 2019/2020 attendent que la situation sanitaire s'améliore pour nous rejoindre).

De plus, l'association propose l'activité ART FLORAL pour adultes et enfants, à l'adhésion ou en ponctuel, qui réunit environ 6 à 10 personnes dont 4 qui ont adhéré à cette activité.

Depuis sa deuxième saison, l'association a organisé plusieurs événements :

- 1^{ère} CROP (atelier et projet sur 1 journée ouverts aux non-adhérents) le samedi 9 novembre 2019 de 9h00 à 17h30 et nous avons eu le plaisir d'accueillir 14 participantes. L'album aux couleurs de Noël proposé eut un franc succès !

- l'ART FLORAL a été lancé au travers de 2 ateliers découverte (animés par l'Arum de Bavans) le 23 octobre 2019 sur le thème d'Halloween et le 4 décembre 2019 sur le thème de Noël : nous avons accueilli respectivement 16 participants et 21 participants, venus même depuis les alentours de Belfort ! Face à cet engouement, l'activité ART FLORAL est proposée depuis février 2020.



Quant à l'année 2020, marquée par la crise sanitaire COVID 19, elle nous a amenés à repenser notre fonctionnement afin de garder le lien social :

- L'art floral a donc connu une pause de mars à août. L'activité a repris en septembre, le mardi 22, à raison d'un atelier par mois et alternativement le mardi soir de 18h00 à 20h00 et le mercredi de 14h00 à 16h00. Cette activité a été de nouveau impactée par un deuxième confinement, et reprendra dès que possible.

- Pour le Scrapbooking, des ateliers virtuels ont été proposés et donc un groupe Facebook, un groupe Messenger et un groupe Whatsapp ont été créés au printemps. Pendant le 1er confinement, nous avons 6 à 10 adhérentes actives sur ces réseaux sociaux (sur les 18 adhérentes de la saison 2019/2020), qui participaient soit aux challenges soit aux défis soit aux ateliers créatifs.

Et depuis, elles ont toutes gardé le contact et le lien entre elles sur ces groupes afin de partager leurs créations, leurs avis, leurs encouragements. Face à ce 2ème confinement, c'est tout naturellement que nous avons repris le chemin du virtuel.



- Un atelier Scrapbooking Spécial Enfants sur le thème d'Halloween a été proposé le 28 octobre 2020 pour les enfants de 3 à 6 ans et de 7 à 14 ans. .

Malgré la situation sanitaire, qui a conduit certains parents à annuler les inscriptions ou qui a pu être un frein, nous avons été agréablement surprises par l'intérêt porté à cet atelier et nous avons réuni 15 enfants : 6 petits bouts de 3 à 6 ans et 9 grands.

Ces ateliers spéciaux enfants seront proposés à l'avenir.

Si vous souhaitez partager des moments de convivialité autour d'un instant créatif, de créer du lien social, de pouvoir exprimer et transmettre votre créativité ou votre passion, si vous souhaitez animer une activité créative ou culturelle, alors ne cherchez plus ! Rejoignez-nous ! Vous serez les bienvenus !

Vous pouvez nous contacter au
06.63.66.40.54 ou par mail :
atelierscreapassionlougres@gmail.com –

Présidente : France OEUVRAY
Secrétaire et Trésorière : Audrey GUEY



Association Communale de Chasse Agréée de Lougres



Chères Lougroises et Lougrois,

Nous souhaitons ici en quelques lignes vous présenter l'Association Communale de Chasse Agréée de Lougres. En effet, nul doute que nombres d'entre vous ne connaissent la chasse que par le biais des médias et/ou « ragots » qui malheureusement ne présentent que trop souvent les parties de chasse pour des actes de « barbarie » ou d'incidents voir d'accidents de chasse, ce qu'il n'est pas dit, c'est ...

L'ACCA de Lougres c'est quoi ?

C'est avant tout une association de loi 1901 à laquelle adhèrent pour la saison 2020/2021 vingt-et-un chasseurs avec une moyenne d'âge de 53 ans.

Une association avec de lourdes réglementations tant sur les prélèvements d'animaux que sur la sécurité, et c'est tant mieux, car nous sommes bien conscients que nous tenons en nos mains des armes qui peuvent par manque de règles, d'attention et de procédures de sécurité provoquer l'irréparable !



C'est aussi un patrimoine d'un terrain de 1.63 ha dans lequel d'anciens chasseurs ont retroussé les manches pour y implanter un étang d'une superficie 0.75 ha ainsi que notre chalet de chasse.

Nous vous invitons d'ailleurs (lorsque la barrière y est ouverte lors de nos sorties de chasse ou de pêche) à venir (à pied SVP) pour vous y promener et pour le découvrir.

Ensemble et tous avec le même état d'esprit nous partageons avant tout un loisir, le plaisir de communier avec la nature et les animaux qui s'y trouvent.

Concernant le prélèvement du grand gibier, ici pour nous les sangliers et les chevreuils, cette année il nous est autorisé de tirer 14 chevreuils et 10 sangliers. Mais d'où viennent ces chiffres ? Est-ce beaucoup, pas assez ? Il est vrai que cela peut paraître énorme pour les novices !

Pour les chevreuils, nous en prélevons 14 depuis plus d'une dizaine d'années ayant trouvé un équilibre, pas de surpopulation et donc pas de maladie constatée dans cette espèce et des dégâts mineurs. Mais il faut aussi savoir qu'une bonne dizaine de chevreuils sont également tués sur les routes de notre commune, ce qui porte à environ 25 chevreuils par an. En outre, sur nos 14 prélèvements, nous fournissons avec plaisir et depuis de très nombreuses années 2 chevreuils à la commune qui sont cuisinés pour le repas annuel de nos aînés.

Pour les sangliers, les chiffres sont en légère augmentation ces dernières années, cela étant expliqué par la prolifération de cette espèce qui (et nous le déplorons) provoque des dégâts dans les cultures de nos amis agriculteurs.



Ainsi, pour lutter contre cette prolifération, depuis plusieurs années nous assurons une chasse à l'affût à compter du 1er juin ainsi que des battues anticipées (avant l'ouverture générale du deuxième dimanche de septembre) à compter du 15 août. Sur ce dernier point, nous sommes malheureusement une des rares communes à le pratiquer.

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que tout cela a un prix, un bracelet de chevreuil coûte 30 € et 40 € pour un sanglier, une facture s'élevant donc pour cette saison à 820 €.

Et ce sont aussi les chasseurs qui seuls pour l'instant indemnisent les dégâts des cultures aux agriculteurs. Le montant varie chaque année et est calculé ainsi : facture totale du département divisée par un coût à l'hectare et enfin multiplié par la surface de chasse de Lougres. À titre d'information, en 2018 une facture de 1126 € et 600 € en 2019 pour notre ACCA.

En règle générale, nos battues ne se font que le matin les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que les jeudis à partir du 1er novembre. Ils nous arrivent parfois d'en faire les après-midis mais cela est très rare. De plus, la chasse individuelle aux oiseaux est ouverte tous les jours, cependant nous ne la pratiquons pas le vendredi.

Il faut également savoir que tous nos postes de chasses pouvant être dangereux sont maintenant équipés de miradors afin d'avoir un tir fichant jusqu'à une cinquantaine de mètres. Il ne faut donc pas vous restreindre de venir vous promenez sur les chemins de nos bois ou vous rendre aux champignons... Faites comme nous, n'hésitez pas à porter un gilet fluorescent s'il vous en convient.

Nous appliquons des règles de sécurité drastiques ; chaque poste est identifié, chaque chasseur doit s'y trouver conformément à l'affectation des postes avant chaque battue, interdiction de tirer sur des grandes distances et sans avoir identifié l'animal. Chaque chasseur qui constaterait un risque potentiel pour un promeneur dans l'enceinte de notre battue a également le devoir soit d'informer le promeneur afin qu'il change de secteur ou dans le cas échéant, il stoppera la battue et nous changerons notre lieu de chasse.

Alors maintenant (et c'est légitime), vous vous dites « que de belles paroles ». C'est aussi pourquoi nous vous invitons à venir partager avec nous le temps d'une matinée (ou plusieurs si l'envie vous venait) une battue en mode accompagnateur où vous pourrez alors constater par vous-même notre organisation et peut-être aussi avoir la chance de voir du gibier et d'entendre les chiens qui pour eux aussi, la chasse est un plaisir ! C'est très simple, il vous suffit de prendre contact avec le président de l'ACCA (tel : [06 79 40 28 38](tel:0679402838)) pour convenir d'une date et des modalités (c'est gratuit !). En découlera peut-être même par la suite l'arrivée de nouveaux chasseurs qui seront bien sûr les bienvenus.

Nous nous sommes en outre depuis peu, associés avec la société de pêche de Lougres pour réguler le Grand Cormoran qui prolifère sur les cours d'eau de la commune engendrant des dégâts importants sur les poissons.

Nous terminerons ces quelques lignes par ceci : **la nature appartient à tous, partageons-la intelligemment !**

Les chasseurs de Lougres



L'année 2020 aura été une année bien particulière pour chacun de nous.

En ce qui concerne le club de football, elle aura été marquée par la montée du club dans la division supérieure ainsi que par la fusion avec le club voisin et ami de Montenois.

Cette année 2020 est également l'année durant laquelle le club a renoué avec le football pour les plus jeunes.

En effet, en s'associant au groupement jeunes des Beussières, nous souhaitons à nouveau offrir la possibilité aux petit(e)s lougrois(e)s de découvrir le football et d'y jouer tout en s'épanouissant.

Nous avons atteint cet objectif, puisque dans chaque catégorie de jeunes, les enfants et ados des deux villages peuvent désormais profiter pleinement.

Nous tenons d'ailleurs à remercier les parents pour leur confiance, les gens qui viennent encourager les seniors le dimanche et surtout, à remercier l'ensemble des villageois pour leur générosité lors de notre distribution annuelle de calendriers.



Association Les P'tits Lougrois



Contrainte par la crise sanitaire, la première partie de l'année 2020 a été bien terne pour l'Association de Parents d'Elèves « Les P'tits Lougrois », le confinement n'ayant pas permis d'assurer la distribution des commandes de chocolats de Pâques.

Les opérations suivantes ont ensuite été logiquement annulées.

Il a aussi été décidé de ne pas maintenir l'Assemblée Générale initialement prévue le 25 septembre 2020.

Retenons néanmoins que plus de 1500€ avaient été débloqués en 2019 au profit des projets de l'école pour financer respectivement :

- La sortie scolaire de l'école Élémentaire à Luxeuil sur le thème de la Céramique,
- La sortie scolaire de l'école Maternelle à la Damassine Vie des Abeilles à Vandouourt,
- L'achat de matériel GS pour la classe de Mme Nappey
- 4 interventions sur le thème de la rivière pour les classes de CE et CM
- La visite du Musée de la Paysannerie à Valentigney pour les classes de GS, CP et CE
- Le spectacle de Noël de l'école assuré par la Compagnie du Colibri



Pour permettre à notre école de proposer des projets toujours plus intéressants à ses élèves, nos membres bénévoles se sont investis en 2019 dans les actions suivantes :

- Vente de galettes des Rois
- Vente de chocolats de Pâques
- Organisation d'une kermesse et d'un repas en fin d'année scolaire
- Tenue d'un stand de gaufres à l'occasion du Marché Nocturne organisé par Lougres Animation
- Vente de Sapins de Noël



- Tenue d'un stand de crêpes/vin chaud à l'occasion du spectacle de Noël de l'école



Pour l'année scolaire 2020-2021, les opérations d'ores et déjà décidées sont les suivantes :

- Vente de biscuits / bières artisanales
- Vente de produits locaux
- Vente de chocolat de Pâques

Nous profitons de cet article pour remercier l'accueil rencontré par nos différentes opérations.

Il est important également de noter que la présidence de l'Association est brillamment assurée depuis plus d'un an par Sandra VAUTHIER.

Pour continuer à exister notre Association a besoin d'adhérents. Aussi si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'aventure, ou pour toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail lesptitslougrois@gmail.com ou sur Facebook : www.facebook.com/lpl25260

Les P'tits Lougrois

Présidente : Sandra VAUTHIER - Secrétaire : Nicolas LELONG - Trésorier : Arnaud BARDOT



En cette année 2020, l'Association Saithilya Yoga de Lougres, de même que toutes les associations sportives amateurs, a connu des temps d'interruption dans la poursuite des cours, en raison des mesures gouvernementales prises pour réduire la crise sanitaire liée au Covid 19.

- La première interruption a eu lieu dès le mois de mars et elle s'est poursuivie durant les mois suivants si bien que les cours n'ont pas pu reprendre et la fin de la saison 2019-2020 est arrivée.
- La deuxième interruption se vit alors que nous rédigeons ces lignes, en novembre 2020 sur la saison 2020-2021. Jusqu'à quand le confinement sera-t-il en vigueur ? Qu'en sera-t-il de la situation sanitaire nationale, en début d'année 2021 alors que vous lirez votre « Bulletin municipal » ? Nul ne peut le dire ?

Malgré toutes ces turbulences, l'association se porte bien : vingt-quatre personnes se sont inscrites en septembre 2020 ; douze étant le nombre maximum de personnes accueillies dans un groupe de manière à assurer un meilleur suivi de chaque pratiquant(e) et à favoriser des conditions de pratique propices à l'intériorisation.

Ainsi, contrairement à son habitude de rassembler ses membres en Assemblée Générale au cours du mois de juin, l'association a tenu sa réunion annuelle début septembre 2020. Les points habituels ont été traités.

Cependant un sujet de préoccupation bien légitime, celui relatif à la mise en œuvre des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement dans le cadre des cours de yoga, a été contenté et développé par les membres du bureau qui ont défini les comportements à adopter pendant les cours, et à appliquer dès la reprise fixée au 15 septembre, de manière à garantir à chacun et à chacune une sécurité sanitaire optimale et une réelle sérénité lors des cours.

De ce fait, la saison 2020 s'est ouverte avec des changements importants :

- Changement de lieu de pratique : dorénavant les cours ont lieu à la Salle des Fêtes de Lougres qui permet, du fait de l'espace important qu'elle offre, d'avoir une distanciation au-delà de la norme imposée, entre chaque pratiquant.
- Individualisation du matériel de pratique : dorénavant, chaque membre dispose d'un tapis neuf prêté par l'association durant la saison entière. Safus, fuzen, blocs de pratique sont dorénavant personnels.
- Mise à disposition sur place de tous les moyens de protection : gel hydroalcoolique, sopalin, lingettes.... Quant aux masques, ils doivent être portés tant que l'élève en yoga n'est pas en place sur son tapis.

Traditionnellement, l'Association Yoga de Lougres organise deux temps de forte convivialité : les repas au restaurant que tous apprécient grandement.

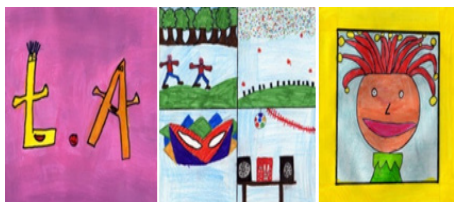


Chacun(e) a ainsi l'occasion de faire connaissance surtout avec les membres du groupe auquel il n'appartient pas et de partager un moment chaleureux autour d'une table très accueillante. Pour l'heure, les projets de retrouvailles au restaurant sont maintenus mais aucune date ne peut être retenue.

Si vous souhaitez vous renseigner sur les cours, le type de yoga pratiqué, le déroulement d'une pratique...,

n'hésitez pas à contacter la Présidente : Catherine FRESSE au 06 95 02 43 64 ou le professeur, Monique Péquignot au 09 67 00 23 60. Vous pouvez aussi nous écrire par courriel à l'adresse suivante : pat.mon@orange.fr. Catherine et Monique auront grand plaisir à faire votre connaissance et à vous répondre.

Tous les membres de l'Association vous souhaitent une année 2021 sereine, pleine de petits bonheurs et de grande joie ! Et prenez soin de vous.



Lougres Animation a 30 Ans

Nous aurions aimé que ce 30ème anniversaire soit célébré avec toutes les personnes qui ont fait et qui font ce qu'est LOUGRES ANIMATION mais hélas la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de nous rassembler (ne prenons aucun risque).

2020 est donc une année blanche. Cette contrainte nous oblige à fêter cet anniversaire à travers ces quelques lignes.

Parler de 30 ans d'activité associative pourrait prendre beaucoup de temps, mais DIRE que depuis toutes ces années, Lougres animation (avec tous ces différents membres qui se sont succédés) a toujours, comme c'est écrit dans nos statuts, proposé des manifestations sportives, culturelles ou festives pour animer notre village Lougres, est très simplifié.

C'est toujours un moment de joie, que de fêter la longévité d'une association avec des membres qui savent se mobiliser afin d'assurer l'animation de son village.

C'est cette capacité à durer qui est notre plus belle réussite.

Après tant d'années, il est bon de jeter un petit coup d'œil en arrière et de se remémorer toutes les anecdotes et les bons moments passés ensemble à préparer et organiser toutes ces manifestations qui après un grand travail collectif de rangement finissent souvent autour d'une table.... Entre copains.

Lougres Animation



Les membres qui se sont succédés, ont su apporter leurs idées, leur bonne volonté, les petites combines, le savoir-faire et, par-dessus tout leur bonne humeur respectant l'esprit de groupe et en créant au final des liens d'amitiés, succès de notre association. Ce tout nous permet d'organiser à ce jour 5 manifestations annuelles (carnaval, VTT, feux de la st Jean, vide grenier, marché nocturne).

Lougres animation sait aussi se mobiliser pour les bonnes causes. Ce fut le cas en novembre 2019 au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Sur une idée de notre président, un groupe de travail composé de représentants des associations de Beutal / Montenois / Longevelle et Lougres s'est rapidement mis au travail. Et le 16 Novembre la marche aux flambeaux a eu lieu avec pour point de ralliement la borne des 4 fins. Succès sans précédent qui nous a permis de faire un don de 8000€.



Durant toutes ces années, nos bilans positifs nous ont permis d'acheter du matériel pour parfaire nos manifestations et qui est mis également à disposition de toutes les associations de Lougres. Nous rappelons que nous sommes ouverts à toutes propositions. Et c'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux membres porteurs d'idées nouvelles. Vous pouvez nous contacter au [07 83 45 52 50](tel:0783455250)

Ayons une pensée pour ceux qui ont marqués leur passage au sein de Lougres Animation et qui nous ont malheureusement quittés.

Pour conclure, un grand remerciement à tous les lougrois qui participent à nos manifestations et en particulier tous ceux, qui de leur présence, ont façonné Lougres Animation, ils se reconnaîtront.

Aujourd'hui je suis fier d'en être le président et je vous remercie. Portez-vous bien et prenez



Société de Pêche de Lougres



Bulletin municipal

Chers lecteurs et amis pêcheurs, une année particulière va se finir. Et une nouvelle va commencer avec ce virus qui nous a perturbé dans nos manifestations.

J'espère vous retrouver en cette nouvelle année afin de pouvoir pratiquer notre loisir favori au bord de la Lougres en très bonne santé en espérant que ce virus sera derrière nous.

Cordialement,
le président de l'AAPPMA
Pascal Honore

Si vous souhaitez plus de renseignements sur la pêche à Lougres, contactez :
JC Farine 07 87 16 65 84
P Honoré 07 77 67 72 19



BIBLIOTHEQUE

Une petite équipe de bénévoles, Mesdames Grondin, Mailley, Galliot, Grosjean, Oeuvray et Goulet vous attend à la bibliothèque à la salle de la ferme en face de la Mairie lors de la permanence du samedi matin de 10h à 12h.

Un fond propre de plus de 1500 livres (adultes et enfants) est enrichi chaque année grâce au budget alloué par la Mairie.



Ce fond est complété et renouvelé régulièrement par des prêts de la médiathèque du Doubs et de la bibliothèque de L'Isle sur le Doubs.

Si vous avez des souhaits particuliers, il est possible de leur réserver les livres.

La gestion de toutes ces références est en cours d'informatisation pour faciliter le traitement et le suivi des emprunts. Vous pourrez retrouver la liste des livres sur le site internet de la Commune.

Une cotisation annuelle de 13 euros par famille est demandée pour bénéficier de ce service.

Alors nous vous attendons nombreux ...

ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux petits lougrois !

- Frosio Lia, Marie-Noëlle, Isabelle née le 28/01/2019
- Saulvet Lucas, Maurice, Christian né le 10/02/2019
- Millet Thiago, Pierre, Philippe né le 06/03/2019
- Teixeira Nino, Américo, Patrick né le 14/08/2019
- SIMON Éléonore, Ghyslaine, Céline née le 08/10/2019
- Roy Lucie née le 14/12/2019
- Roussel Thalya, Marie, Emma née le 10/01/2020
- Messagier Ezra né le 27/03/2019
- Sara Ezra, Patrice, Emmanuel né le 01/04/2020
- Bugnicourt Diane, Nora, Mathilde née le 25/04/2020
- Vallet Malo Bruno né le 09/05/2020
- Farout Sofia, Christina, Marie née le 15/05/2020
- Humbert Freya, Tennessee, Lila née le 24/06/2020
- Croissant Hugo, Jean né le 01/08/2020
- Perrot Rosie née le 26/08/2020

Félicitations aux mariés !

- 06/04/2019 Cuenin Stéphanie et Girelli Alexandre
- 01/08/2020 Viktorija Gedminaitė et Cyrille Payet



Pensée émue pour nos défunts :

- 12/03/2019 - Mme Denise Branget née Roussel
- 15/03/2019- M Simon Messagier
- 17/04/2019 - M Bernard Mougin
- 30/04/2019 -Mme Aimée Parrat née Roy
- 20/06/2019- Mme Roberte Galiana née Mougin
- 10/07/2019 -M Paul Joubert
- 08/09/2019 -M Michel Gaudéy
- 20/09/2019 - M Louis Pequignot
- 19/10/2019- M Claude Jeannin
- 13/12/2019- M Daniel Deberdt
- 08/02/2020 - M André Minetti
- 03/03/2020- M Philippe Perrotey
- 02/04/2020 - Mme Antoinette Negri née Baretti
- 02/08/2020 -M Bernard Portier
- 22/09/2020- M Denis Aspri
- 06/10/2020 -M Gérard Bourlier
- 26/10/2020 -M René Ortega
- 06/11/2020- M Albert Deveaux

INFORMATIONS UTILES

RAPPEL

Il est formellement interdit de jeter tout objet dans les WC (tampons, lingettes...).

Les réseaux d'eaux usées vous appartiennent, c'est à vous de les protéger

Merci de respecter les horaires d'utilisation des matériels thermiques. (tondeuse, taille haie...)

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

LIGUE CONTRE LE CANCER

Malgré la pandémie et grâce à la bonne volonté de nos bénévoles et à la disponibilité de Mesdames Plumez, Humm, Marchand Arlette et Christine, Breniaux, Thomas, Bruccheri, Seguin et Deberdt, la collecte a été maintenue et la recette s'élève à 3512€.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les lundis matins des semaines impaires.

Toutes les informations relatives à la collecte et aux traitements des déchets sont consultables sur le site de PMA à l'adresse suivante :

<http://www.agglomontbeliard.fr> puis onglet «menu» puis «Déchets»



TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX



Bulletin municipal
LOUGRES | 2020

SERVICES	2021
Photocopies	
Noir et blanc	0.20 €
Couleur	0.40 €
Photocopies associations	
Noir et blanc A4 papier blanc	0.03 €
Noir et blanc A3 papier blanc	0.05 €
Noir et blanc A4 papier couleur	0.05 €
Noir et blanc A3 papier couleur	0.08 €
Couleur A4 papier blanc	0.08 €
Couleur A3 papier blanc	0.13 €
Couleur A4 papier couleur	0.10 €
Couleur A3 papier couleur	0.15 €
Salle des fêtes	
Le weekend (Lougrois)	200.00 €
Le weekend (Extérieurs)	400.00 €
Jour de semaine avec cuisine ou weekend sans cuisine (Lougrois)	100.00 €
Jour de semaine avec cuisine ou weekend sans cuisine (Extérieurs)	200.00 €
Réservation : Lougrois et extérieurs	1000.00 €
Caution : Lougrois et extérieurs	1000.00 €
Salle de la Ferme	
1 jour (Lougrois)	120.00 €
sans repas (Lougrois)	60.00 €
1er jour (Extérieurs)	240.00 €
sans repas (Extérieurs)	120.00 €
Réservation : Lougrois et extérieurs	60.00 €
Caution : Lougrois et extérieurs	300.00 €
Bibliothèque (par famille)	
	13.00 €
Locations diverses	
remorque (coût par enlèvement)	20.00 €
remorque (coût du chargement en sus de l'enlèvement par tranche de 15 mn)	60 €/h
pressoir (à la demi journée)	7.00 €
Charbonnières (la parcelle)	
	6.48 €
Droit de place forain	
Droit de place forain (à la journée)	10.00 €
Droit de place forain régulier* (au mois pour les extérieurs)	10.00 €
Droit de place forain régulier* (au mois pour les Lougrois)	5.00 €
Droit de place forain régulier* avec électricité (au mois pour les extérieurs)	12.00 €
Droit de place forain régulier* avec électricité (au mois pour les Lougrois)	7.00 €
* Régulier : prestation assurée un minimum de 24 fois / année	
Bois (le stère en TTC)	
non façonné (sur pied)	10.00 €
façonné livré domicile	45.00 €
Cimetière	
Les concessions ont une validité de 50 ans	
Concession simple : 2.40 m x 1.40 m	160.00 €
Concession double : 2.40 m x 2.40 m	270.00 €
Les concessions columbarium ont une validité de 50 ans	
Concession columbarium	700.00 €

Vous trouverez ci-contre la liste des tarifs des services municipaux de la commune de Lougres pour l'année 2021.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour obtenir des informations complémentaires.

LA REFECTION DE LA SALLE DES FÊTES, ... EN PHOTOS



Bulletin municipal
LOUGRES | 2020

Notre salle des fêtes a malheureusement vieilli avec les années ...



Et le temps de la rénovation est venu. Le Conseil Municipal du mandat précédent a eu à coeur de réaliser ce projet de réhabilitation de la salle des fêtes, profitant des aides de l'Etat, du Département et de Pays de Montbéliard Agglomération.



Les employés municipaux ont effectué des travaux de démolition afin de réduire à la fois le planning et le coût des travaux.



Souvenez-vous ... tout a commencé en 1982 ...

Pour proposer aux Lougrois, aux associations, un endroit propice à des moments conviviaux en famille ou entre amis, le Conseil Municipal a décidé d'acheter aux Automobiles Peugeot un préfabriqué.

Chaque samedi de l'année 1983, une trentaine de bénévoles se sont retrouvés dans la bonne humeur pour réaliser la reconstruction du préfabriqué.



Ce projet sera totalement parachevé avec la construction d'un parking végétalisé sur l'arrière de la salle sur l'ancien terrain de boules.

Espérons que la pandémie sera enfin éradiquée dans les prochains mois et que Lougrois(es) et Associations profiteront de ce bel édifice pour des moments conviviaux.



La loupe

MAIRIE DE LOUGRES

9 rue de Montbéliard
25260 Lougres
Tél. 03 81 96 28 08

mairiedelougres@wanado.fr

www.lougres.fr



HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h à 12h | 15h à 18h
Mercredi : 9h à 12h
Jeudi : 9h à 12h | 15h à 18h
Vendredi : 9h à 12h | 15h à 18h